



PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Les Cytises-Rechèvres Situé à Chartres

Mercredis, petites vacances et Juillet

Année 2023~2024



Table des matières

1. La Fédération Générale des PEP.....	3
2. L'Association Départementale des PEP d'Eure-et-Loir	4
3. Le territoire chartrain	7
4. La structure des Cytises.....	9
A. Le territoire	9
B. La structure	10
Les informations essentielles :	10
Les capacités d'accueils :	11
La description des locaux :	11
C. L'équipe.....	13
Présentation de l'équipe	13
Les rôles de chacun	15
D. Informations complémentaires	17
Une journée type	17
Informations diverses	18
5. Construire son projet pédagogique en équipe	20
Accueils des Mercredis et des Vacances	20
Accueils des Matins et Soirs	Erreur ! Signet non défini.
E. L'accueil de Rechèvres.....	26
Plan.....	27
Présentation de l'équipe.....	28
Journée type.....	29
Nos Objectifs.....	30

1. La Fédération Générale des PEP

LES PEP, PLUS DE 90 ANS D' ACTIONS ET D' INNOVATIONS SOCIALES !

L'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public est créée en 1915 par des universitaires entourés d'enseignants et amis de l'école publique pour aider matériellement et moralement les orphelins et victimes de guerre, puis les enfants de mutilés et réformés, fréquentant ou ayant fréquentés l'école publique : c'est l'époque du fameux « sou des pupilles ». Cette œuvre se définit dès son origine comme œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité, éducation par la solidarité.

Les sections qui la constituent se transforment rapidement en associations départementales autonomes, sous le régime de la loi de mai 1916 à titre d'œuvre de guerre autorisée à faire appel à la générosité publique, présidées par des inspecteurs d'académie, des recteurs ou des hommes politiques. Ces associations départementales se réunissent le 18 mai 1917 en une Fédération nationale, reconnue d'utilité publique le 16 août 1919, qui devient leur trait d'union. Dès 1926 les PEP étendent leur assistance à « tous les enfants et adolescents fréquentant ou ayant fréquentés les établissements d'enseignement public qui ont besoin d'assistance matérielle ou morale » et à « tous les enfants victimes de l'iniquité sociale ».

Les années 50 voient l'activité des PEP se développer dans des domaines plus proches de l'école, plus complémentaires de l'activité scolaire proprement dite, sous la forme de l'organisation de classes de découvertes ; l'aide à l'enfance en difficulté se trouvant au carrefour de l'école et de la politique menée en matière de santé, puis le développement de l'action en faveur de l'enfance handicapée. À partir de 1986, les PEP mettent en place des actions de soutien scolaire pour les enfants momentanément hors de l'école qui se structureront sous l'appellation SAPAD (service d'assistance pédagogique aux enfants malades ou accidentés).

Aujourd'hui comme hier, devant les situations nouvelles engendrées par les évolutions du contexte économique et social, les PEP inventent de nouvelles actions, à la fois éducatives et sociales.

CE QUI NOUS ANIMENT :

Permettre l'accès à l'éducation, aux vacances, aux loisirs, à la culture et aux sports pour tous

Favoriser l'inclusion dans la société

Prévenir et agir contre les inégalités éducatives et sociales

CE QUI NOUS PORTE :

L'inclusion, pour tous

La solidarité, entre tous

NOS PRINCIPES CLES :

Profondément attachées aux valeurs de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire, nos ambitions s'articulent autour de quatre piliers :

Promouvoir et mettre en œuvre un projet de société inclusive garantissant l'accès de tous aux droits communs et s'appuyant sur la mixité sociale

Œuvrer pour une école de la République véritablement inclusive, mieux à même de lutter contre les déterminismes sociaux, au service d'une société elle-même inclusive

Contribuer à renforcer les liens sociaux, pour une société plus solidaire

Développer une approche participative citoyenne pour permettre l'émancipation de tous, y compris dans notre vie associative

2. L'Association Départementale des PEP d'Eure-et-Loir

NOTRE ASSOCIATION ET SON HISTOIRE :

Juin 1926 : Création de l'ADPEP 28. Les premières actions sont essentiellement des aides matérielles et des aides au départs en vacances

1947 : Le premier centre de vacances à Cadéac est acheté grâce à des fonds recueillis dans des écoles.

1965 : Ouverture du premier centre à caractère médico-social, l'IME de Mainvilliers, suivi en 1970 du CMPP de Chartres, en 1973 du CMPP de Dreux et en 1975 de l'IME A. Fauvet de Nogent-le-Rotrou. Cette orientation fait suite à la volonté des administrateurs de faire vivre les valeurs de la République et de permettre à tous les enfants quelles que soient leurs origines ou difficultés de bénéficier d'une prise en charge éducative, pédagogique et thérapeutique.

1974 : La ville de Chartres donne la gestion de son centre de loisirs de Sours à l'Association. Depuis cette date, c'est l'ensemble des centres de loisirs de la collectivité qui lui sont confiés.

1990-2000 : C'est durant cette décennie que la prise en charge en milieu fermé marque le pas et que d'autres modalités sont envisagées à travers la création d'un SESSAD DI en 1997/1998 puis d'un SESSAD TCC en 2000, structures qui visent l'accompagnement et le soutien à l'enfant ou à l'adolescent en coordination étroite avec ses besoins. 1994, quant à elle, marque la délégation de gestion du centre de vacances la « villa Eole » en Normandie, propriété de la ville de Mainvilliers.

2001 : Ouverture du SAPAD, qui participe à cette volonté d'accompagner les jeunes en difficulté, qui est ici liée au cursus scolaire.

2004 : Création de l'ESAT « hors les murs » qui accueille des adultes en insertion professionnelle mis à disposition dans les collèges ou dans des entreprises du département tout en bénéficiant d'activités de soutien et de formations adaptées.

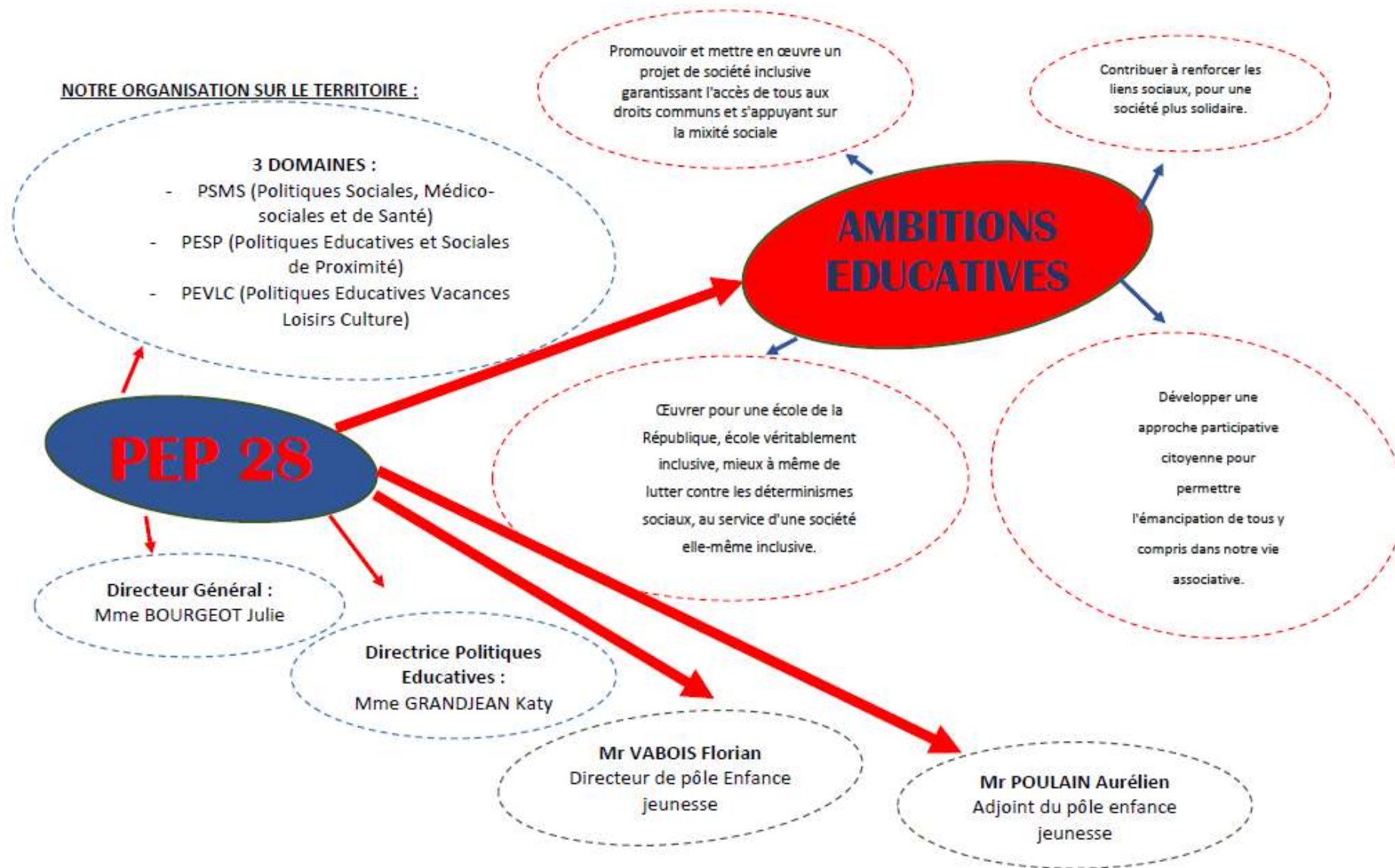
2007 : L'ITEP ouvre à Senonches et sera suivi par celui de Morancez en 2013. Le dispositif, intégrant le SESSAD TCC, a pour objectif de proposer à des enfants ayant des difficultés à vivre avec les autres dans un environnement sécurisé sans rupture avec son milieu scolaire et familial. En 2009, le groupe d'entraide mutuelle de Nogent-le-Rotrou, GEM, est repris et a pour but de rompre l'isolement de personnes fragiles.

2009 : Première structure Petite Enfance créée et gérée par les PEP. A ce jour, 9 structures Petite Enfance sont pilotées par les PEP 28. Reprise des 2 centres sociaux de Lucé qui accueillent un public venant d'horizons multiples et qui construisent des projets visant l'insertion et l'émancipation sociale.

2010 : Création d'un Point Info Famille (PIF), lieu ressource sur la parentalité et qui répond aux besoins des personnes accueillies en centre social.

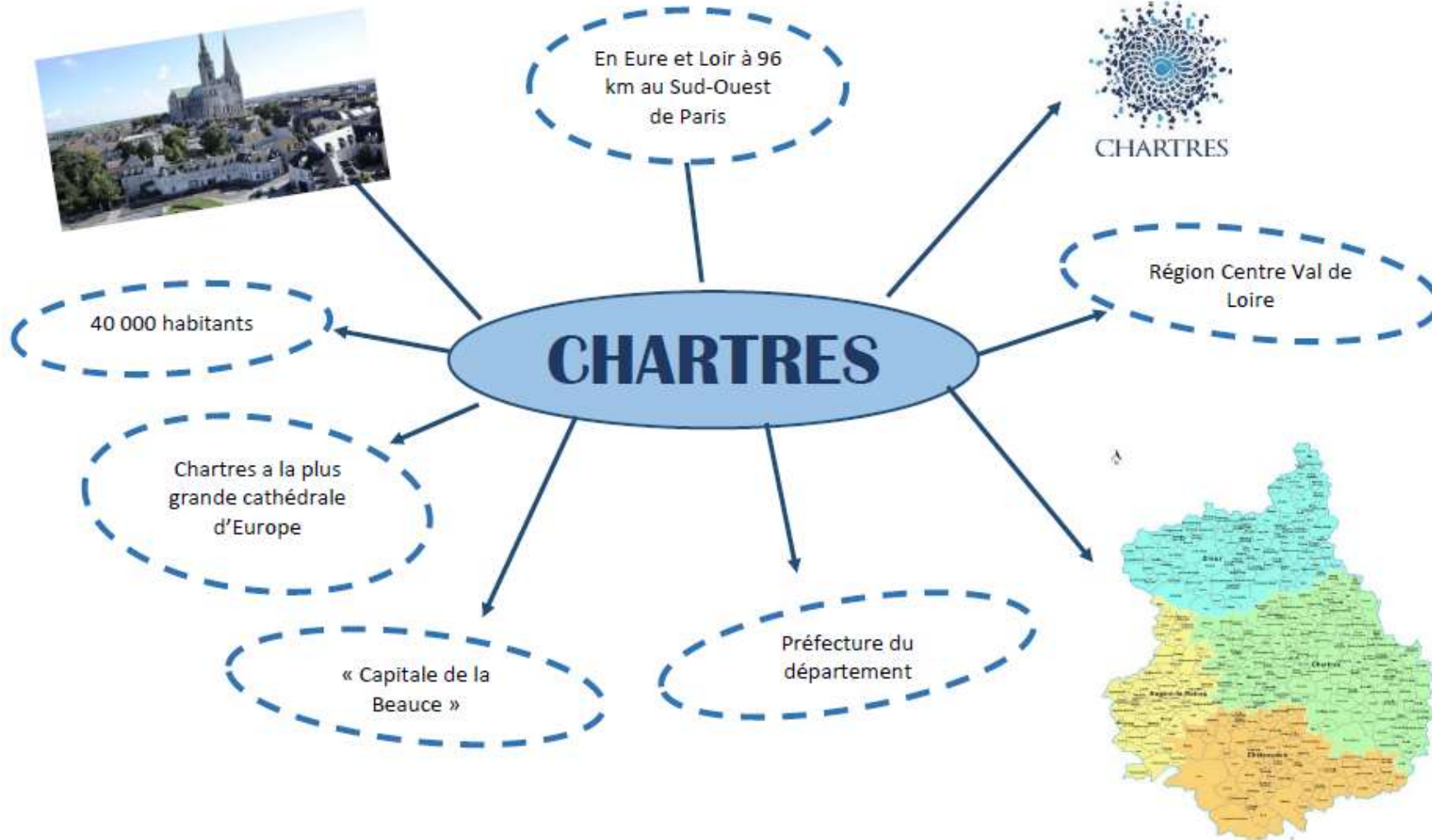
2016 : Ouverture de l'Espace Ressources Handicap qui permet de travailler une philosophie commune au sein de l'Association quant à l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les structures de loisirs.

2017 : Parallèlement et progressivement- les IME et SESSAD DI se transforment en Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif (DAME), dispositif qui vise à accompagner les enfants dans le cadre du suivi de l'inclusion en travaillent avec les enseignants au plus près des projets individuels. 2017 a aussi été marqué par le transfert de gestion de l'Institut André Beulé qui accueille des enfants sourds ainsi que le Centre du Langage et des Apprentissages (CDLA), rattaché au CMPP de Chartres. Sur 2017, on répertorie 87 accueils de loisirs et sites 3-17 ans gérés sur le département ainsi que des séjours vacances, le périscolaire et les Temps d'Activité Périscolaire (TAP) qui sont pris en charge par des professionnels des PEP 28.

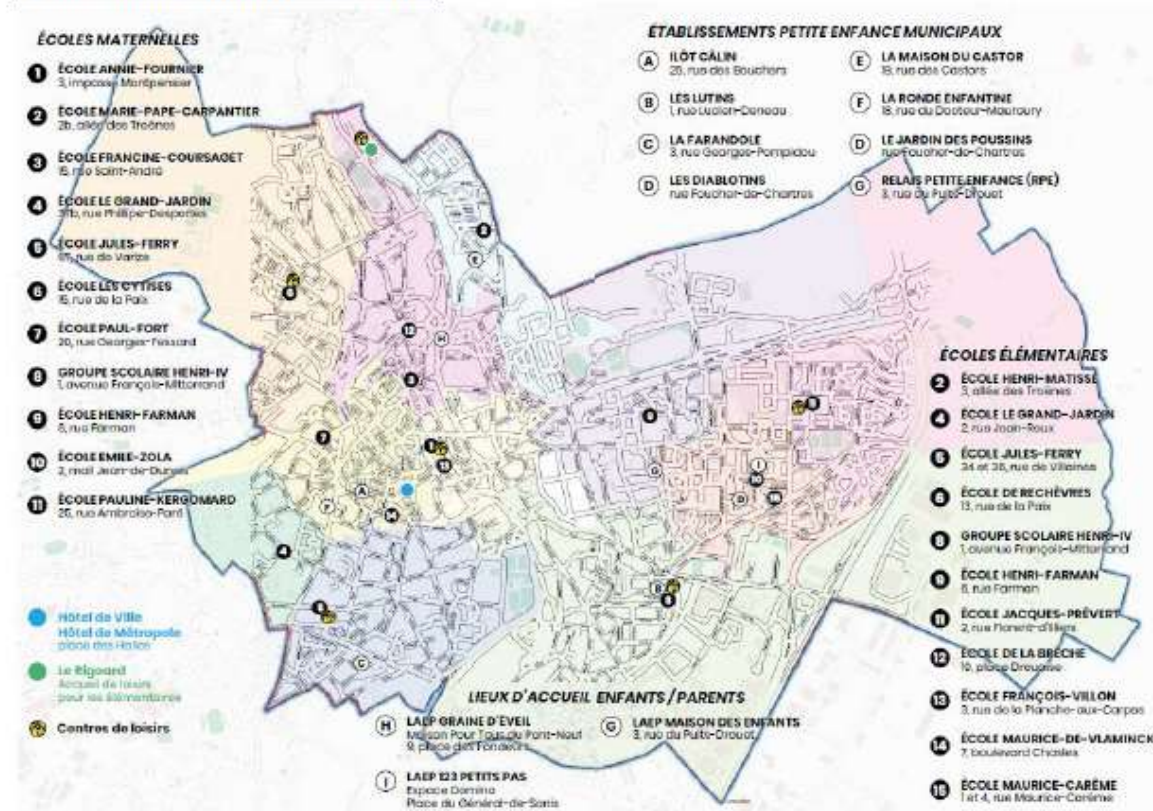


3. Le territoire chartrain

LA VILLE DE CHARTRES, QUELQUES INFORMATIONS GENERALES :



LA VILLE DE CHARTRES, LES ACCUEILS :



Sur la ville de Chartres, par
Délégation de Service Public, les
PEP 28 s'occupent de :

- 1 Accueil de loisirs
Élémentaires
- 5 Accueils de loisirs
Maternelles
- 13 lieux d'Accueils
Périscolaires Matins et
Soirs soit dans toutes les
écoles Publiques de la
Ville

Les lieux d'accueils pour les maternelles :

Pauline-kergomard
2, rue Florent-d'Illiers
Tél. 06 46 08 09 61
alsh.chartres.kergomard@pep28.asso.fr

Henri-IV
Uniquement les mercredis
1, avenue François-Mitterrand
Tél. 06 26 76 15 16
alsh.chartres.henriIV@pep28.asso.fr

Les Cytises
31, rue Huysmans
Tél. 06 22 87 62 68
alsh.chartres.cytises@pep28.asso.fr

Jules-Ferry
34-36, rue de Villaines
Tél. 06 12 63 55 52
alsh.chartres.ferry@pep28.asso.fr

Annie-Fournier
uniquement les mercredis
3, impasse Montpensier
Tél. 06 27 82 37 34
alsh.chartres.fournier@pep28.asso.fr

Le lieu d'accueil pour les élémentaires

Le Rigeard
Les Grands-Prés
Tél. 06 72 75 24 46
alsh.chartres.rigeard@pep28.asso.fr

Coordonnées importantes :

Siège des PEP 28 : 02 37 88 14 14 ou standard@pep28.asso.fr
Secrétariat PEP 28 Pôle Chartres : 02 37 88 14 14 ou secretariatchartres@pep28.asso.fr
Adjoint de Pole Chartres : 06 27 74 60 87 ou ajointdelpole6@pep28.asso.fr

4. La structure des Cytises

A. Le territoire

La commune de Chartres, située à une heure de Paris, dispose d'une popularité nationale et internationale grâce notamment à la célèbre cathédrale Notre Dame de Chartres, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il est possible de l'apercevoir à l'œil nu à plus de 10 kilomètres, étant construite sur le piton rocheux, point culminant de la ville (170m d'altitude). La cathédrale Notre Dame de Chartres reste un chef d'œuvre de l'architecture et du patrimoine avec ses 4000 figures sculptées ainsi que ses 5000 personnages sur vitraux d'époque.

A proximité de ce monument, nous pouvons y retrouver des lieux culturels et historiques tout aussi intéressant :

- Le Musée des beaux-arts
- Le COMPA
- Le Centre International du Vitrail
- La maison de l'archéologie
- Le Musée de l'école de Chartres et d'Eure-et-Loir

A l'instar de ces lieux, la ville de Chartres articule culture, loisirs, patrimoine et plaisir au travers de différents événements et ateliers tels que les maîtres verriers, les mosaïstes, les peintres muralistes ou encore sur différents sites incontournables de la ville :

- Les fresques de Bel Air
- La Maison Picassiette
- L'Odyssée
- La Médiathèque de Chartres
- Le théâtre de Chartres
- Chartres en Lumière



Le quartier de Rechèvres est issu de la construction de 200 maisons individuelles HLM après la seconde guerre mondiale. Peu à peu au fil des années, la population du quartier est devenue vieillissante mais ce quartier est, depuis 5 ans, en pleine rénovation et en pleine expansion immobilière avec l'afflux de nouvelles familles ayant de jeunes enfants. Elle se situe au cœur du quartier près des petits commerces (bar, restaurant kebab, boulangerie) d'une maison de quartier et du lycée polyvalent Jehan de Beauce à un kilomètre du centre-ville de Chartres.

L'accueil de loisirs se situe au 31, rue Huysmans à Chartres

Les bâtiments de l'école maternelle « Les Cytises » sont accolés avec ceux de l'école élémentaire de « Rechèvres » dans laquelle les enfants poursuivront naturellement leur scolarité.

Le tissu social d'origine des enfants :

Les enfants de l'accueil de loisirs sont issus de familles des classes populaires habitant les logements sociaux (les projets : Rechèvres 200 et des Bas- Menus) et des familles de la classe moyenne, habitant des vieilles maisons (rue de Fresnay et rue de Rechèvres). L'accueil de loisirs ne fait pas l'objet d'un classement en ZEP ni dans d'autres dispositifs d'aide aux zones sensibles. En effet, le quartier de Rechèvres est connu pour sa tranquillité et nombreuses activités artistiques (peinture, couture, danse...). La pauvreté reste un phénomène limité dans ce quartier tandis que la mixité sociale est présente dans des normes conformes à la moyenne nationale.

B. La structure

Les informations essentielles :

Nom de la structure	LES CYTISES
Adresse	31 rue Huysmans à Chartres
Téléphone	06 22 87 62 68
Horaires d'ouverture	7h30 à 18h 30

Les capacités d'accueils :

Age	Nombre de 3-5 ans	Nombre de 6-11 ans	Nombre de 12-17 ans	Total
Mercredis	56	0	0	56
Février	56	0	0	56
Avril	56	0	0	56
Juillet	56	0	0	56
Août	56	0	0	56
Toussaint	56	0	0	56
Noël	56	0	0	56

La description des locaux :

L'accueil de loisirs se situe, dans le quartier de Rechèvres.

Nous avons à notre disposition **au rez de chaussée uniquement** :

- Une entrée avec les portes manteaux
- Quatre salles d'activités avec un aménagement adapté à l'âge des enfants : jeux de sociétés, jeux d'imitation, jeux de construction, livres et albums
- Une salle de repos aménagé avec des lits
- Deux petites salles pour les temps calmes
- Une cuisine
- Un local de rangement
- Un bureau

- 5 sanitaires pour les enfants et 1 sanitaire pour adulte en situation d'handicap.

Dans l'école maternelle "les Cytises » nous avons à notre disposition la salle de restauration, le préau ainsi que la cour de récréation aménagée avec des toboggans et divers jeux de motricité.

A proximité de l'accueil se trouve le jardin d'horticulture, le parc André Gagnon ainsi que le bois des Poteries.



C. L'équipe

Présentation de l'équipe

NOM	Prénom	Age	Qualification (diplôme obtenu)	Fonction (Directeur, Animateur, Personnel de service, Chauffeur...)	Statut : CDI, CDD, CEE, Stagiaire, Intervenant, au pair, Mise à disposition	Périodes	Groupe d'âge attribué	Ancienneté (aux PEP)	Durée hebdomadaire de travail (voir grille d'annualisation de la personne)
BIDARD	Maryline	62 ans	BPJEPS	Directrice	CDI	Du 08/07 au 02/08/24	3/6 ans	34 ans	32,19 h annualisées
MURACCIOLE	Nadège	49ans	BAFA	Animatrice	CDI	Du 08/07 au 02/08/24	3/6 ans	19 ans	15,78 h annualisées
ACCUS	Justine	25 ans	CAP Petite enfance	Animatrice	CDI	Du 08/07 au 02/08/24	3/6ans	6 ans	29,23h annualisées
LE PENNEC	Lise Anne	28 ans	BAFA	Animatrice	CEE	Du 08/07 au 02/08/24	3/6ans	+2 ans	Au forfait
GUSTAVE	Maya	17 ans	BAFA	Animatrice	CEE	Du 08/07 au 02/08/24	3/6ans	1 ans	Au forfait
BARON	Séléna	18 ans	-	Animatrice	CDD Apprentie	Du 08/07 au 02/08/24	3/6 ans	-	31,98 h annualisées
COLLEU	Batiste	21 ans	Stagiaire BAFA	Animateur	Au pair	Du 08/07 au 26/07/24	3/6 ans	-	-
TAVENAUX	Sophia	17 ans	Stagiaire BAFA	Animatrice	Au pair	Du 29/07 au 02/08/24	3/6 ans	-	-
			-	Agent d'entretien					

Les rôles de chacun

Le directeur :

- * A une démarche éducative et valorise le respect des personnes
- * Adhère au projet éducatif des P.E.P et défend les valeurs des P.E.P.
- * Informe et entretient les relations avec familles
- * Projet pédagogique rédigé en équipe
- * Gère les documents administratifs
- * A la responsabilité de tous les enfants de l'accueil de loisirs, de l'organisation et du suivi pédagogique
- * Recrute et remplace le personnel en cas d'absence
- * Organise les réunions de préparations
- * Réserve les transports, les repas
- * Réserve les activités spécifiques (intervenants, sorties,...)
- * A un suivi des stagiaires BAFA
- * Veille à l'aménagement et entretien de l'accueil de loisirs
- * Veille à l'infirmierie et au suivi des enfants
- * Budgète et a un suivi budgétaire (inventaires, achats,...)

L'animateur :

- * Accueille les enfants et les parents
- * Prend connaissance du projet éducatif
- * Etablit et rédige le projet pédagogique en équipe
- * Rédige un projet d'animation
- * Prévoit un planning d'activités
(Choix, préparation, animation et bilan)
- * A la responsabilité du groupe d'enfants dont l'animateur a la charge ainsi que des enfants fréquentant le centre de manière générale
- * Participe à la vie quotidienne
- * Range et nettoie après l'activité.
- * Etablit une liste de courses pour les activités
- * Est responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants

Le personnel de service :

- *Favorise l'autonomie de l'enfant au moment des repas, associé au projet pédagogique au même titre que les autres membres de l'équipe.
- *Préparation des couverts dans le réfectoire de l'école selon le nombre d'enfants transmis par la direction
- * Réchauffe des plats
- * Elaboration d'échantillon des aliments
- * Service sur les différentes tables lors du midi
- * Nettoyage des couverts et du réfectoire

L'assistant sanitaire :

= le directeur

- Suite à la lecture des fiches sanitaires de liaison, le directeur informe les animateurs des allergies, des difficultés de santé et des précautions à prendre.
- Affichage des allergies alimentaires à la cantine.
- Vérification régulière des trousseaux à pharmacie.
- Information des parents à l'accueil du soir, en cas de blessures, bosses... Appel des parents et des pompiers en cas d'accident plus grave.

- ADMINISTRATION DE MEDICAMENTS :

- Conformément à la réglementation en vigueur, seuls les médecins, chirurgiens-dentistes, sages-femmes et infirmiers ont la possibilité d'administrer des médicaments. Ceux-ci ne pourront donc pas être administrés à l'Accueil de Loisirs et périscolaire (même si la famille fournit une ordonnance et / ou une autorisation parentale). Si l'enfant a un traitement qui ne peut être prescrit matin et soir, et que la famille n'a pas la possibilité de venir administrer les médicaments elle-même à l'enfant lors de la journée, il incombe à la famille d'indiquer par écrit à l'équipe le nom de la personne qu'elle mandate pour administrer le traitement l'enfant ; sous sa responsabilité, elle peut solliciter :
 - Soit une personne de son entourage venant à la structure administrer les médicaments à l'enfant,
 - Soit les services d'une infirmière libérale à ses frais.

Le traitement doit obligatoirement être commencé à la maison pour des raisons de sécurité (risque d'allergie...).

Le directeur applique le protocole établi par le médecin pour les enfants qui ont un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

- Application du protocole sanitaire lié au Covid de la DDCSPP : port du masque obligatoire par l'équipe d'animation, respect des règles d'hygiène par le lavage des mains à l'arrivée, au départ et après chaque activité par les enfants. Les familles n'entrent pas dans l'accueil sauf exception.

D. Informations complémentaires

Une journée type

Horaires	Activités
7h30 à 9h00	Activité calme : Accueil des parents (planning d'activité, informations...) Temps libre : Accueil des enfants (jeux mis à disposition)
9h00 à 11h30	Appel ; présentation de la journée. Activités ou sortie Rangement de la salle ; hygiène.
11h30 à 14h	Le repas est pris avec les enfants Temps calme avec écoute d'histoires ou de musiques. Repos pour les plus petits : surveillance obligatoire.
14h00 à 16h00	Temps collectif : constitution des groupes d'activités. Faire les fiches de groupes, dossiers sanitaires trousse à pharmacie...pour les sorties. Fin des activités, rangement, hygiène.
16h à 16h30	Goûter
16h30 à 18h	Activité calme et temps libre sous la surveillance des animateurs : accueil des parents et départ des enfants.
18h à 18h30	Les enfants inscrits durant cette demi-heure sont sous la surveillance de 2 animateurs : jeux libres Accueil des parents

Informations diverses

La sécurité : Procédures de l'exercice d'évacuation, interdictions, pharmacie :

1) Procédures de l'exercice d'évacuation,

Effectuée 1 à 2 fois à l'année sur les mercredis et 1 fois par période de petites vacances... sifflet (simule l'alarme)

Regroupement des enfants par les animateurs. Le directeur compte les enfants et sortie par la porte du centre.

2) Les interdictions :

Tabac : Il est interdit de fumer en présence des enfants. L'aménagement d'une pause cigarette s'effectuera sans désorganiser le fonctionnement du centre, en dehors des murs de l'accueil. Il va de soi que les non-fumeurs doivent bénéficier d'une pause.

3) Pharmacie : 3 trousse de pharmacie

Composée de : Compresses, pansements, désinfectant, ciseau, thermomètre frontal, sparadrap, pince à épiler, sac de glaçon, crème contre les coups, couverture de survie....

Le sommeil, le temps calme :

Après le repas, temps calme avec écoute d'histoires ou de musique ou repos dans la salle sieste selon les besoins des enfants.

Les transports :

Veiller à la sécurité des enfants :

- Ceinture de sécurité 1 animateur devant, 1 animateur au milieu et un autre à l'arrière du car.
- Compter les enfants avant de monter, dedans et en descendant.

Les relations avec les familles, avec les enfants :

- Mise à disposition du projet pédagogique.
- Planning d'activités affiché à l'entrée du centre.
- Dialogue quotidien avec les parents et d'office si il y'a un problème avec un enfant (maladie, accident)
- Prendre l'avis des familles sur le programme des activités.
- Temps de concertation avec les enfants

L'hygiène alimentaire et les repas :

- Les enfants se lavent les mains avant et après le repas.

- Chaque animateur qui organise une activité cuisine est responsable de la traçabilité des produits utilisés : conservation d'un échantillon pendant 5 jours ainsi que les codes-barres et les dates de péremption.

Lorsque sur leur temps de travail les Animateurs ou le Directeur sont amenés à prendre leur repas avec les enfants ou les jeunes, il s'agit d'un temps pédagogique à part entière.

Par conséquent, le coût de leur repas sera pris en charge par l'Association (il ne peut alors s'agir d'un avantage en nature).

L'animateur accompagne l'enfant à : se servir seul, à utiliser les couverts, à goûter à tous les aliments et régule le bruit afin que le temps du repas soit un temps de convivialité.

Les partenaires :

Les partenaires institutionnels sont :

Le SDJES.

La CAF.

Les temps éducatifs que vivent les enfants à l'accueil de loisirs sont complémentaires avec ceux de l'école, les enseignants sont des partenaires ainsi que les familles.

5. Construire son projet pédagogique en équipe

Accueils des Mercredis et des Vacances

1. DIAGNOSTIC

- Enfants de quartiers différents (Rechèvres, Bas Menus, Basse ville et Bel Air).
- Population mixte socialement.
- Public accueilli : enfants âgés de 3 à 6 ans.
- Besoins physiques différents selon l'âge.
- Locaux composés de petites salles, sans grande salle pour organiser des jeux de motricité.

2. PROBLEMATIQUE

Les différentes problématiques au sein de l'ALSH les Cytises sont : comment respecter les besoins et le rythme de chaque enfant ?

3. OBJECTIFS GENERAUX

a) Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité

Objectif opérationnels et actions :

- En instaurant des règles de vie à l'accueil :
 - Jeux de présentation, échanges avec les enfants
 - Jeux de rôle mettant en scène les règles de vie.
- En proposant des activités communes avec le centre primaire de Rechèvres : rencontres sportives organisées sur 3 matins, du 24/07 au 26/07. Veillée des enfants le jeudi 18/07.
- En proposant aux enfants de réaliser ensemble des projets communs : ex. : Land Art, fabrication d'un volcan
- En proposant des activités collectives avec différents thèmes avec les tranches d'âges mélangées : thèmes proposés : la nature, la musique, les petits sportifs et les explorateurs.
 - Grand jeu : chasse au trésor, activités manuelles et sportives
 - Ateliers pâtisseries
 - Jeux de sociétés de coopération ex. : » le jeu du verger », « après l'orage » etc...
- En proposant des sorties : Médiathèque, Bowling à Nogent le Phaye, les étangs de Barjouville.
- En utilisant un langage « positif » : mettre en avant ce qui est possible de faire au centre.

Evaluations des objectifs :

Indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs	Outils utilisés
<i>Qu'est-ce que j'observe pour savoir si l'objectif a été atteint ?</i>	<i>Comment je l'observe ?</i>
Compréhension et respect des règles de vie	Echanges avec les enfants
Est-ce que les enfants s'entraident ?	Observation lors de l'habillage, du rangement
Taux de participation aux activités collectives ?	Nombre d'enfants participants
Les activités proposées favorisent-elles la cohésion de groupe ?	Nombre d'activités adaptées à la cohésion de groupe
Satisfaction des familles ?	Echanges avec les familles

b) Sensibiliser le respect à l'environnement

Objectifs opérationnels et actions :

- En installant le tri à l'accueil : poubelle jaune pour les papiers, composteur, création d'affiches
- En faisant participer les familles : dons de matériels de récupération
- En mettant les déchets tels que les coquilles d'œufs (ateliers pâtisseries), les noyaux de fruits (lors des repas) dans notre composteur installé près de la restauration scolaire.
- En organisant des activités manuelles avec du matériel recyclé (utilisation des bouteilles plastiques, des boîtes d'œufs ou les pots de dessert lacté etc..).
- En faisant des activités de jardinage dans les 3 bacs installés près du centre ou dans des jardinières.
- En instaurant des gestes écocitoyens quotidiennement : ramasser et trier ses déchets sous forme de jeux, économiser l'eau quand on se lave les mains
- En proposant des activités artistiques sur la biodiversité : ex. : tableau nature, cadre floral
- En proposant des activités manuelles : land art, création d'un Memory sur les différentes feuilles
- En proposant des activités autour de livres sur l'environnement
- En proposant aux familles de participer en apportant des épluchures de légumes pour le composteur ou des objets de récupération
- En organisant des sorties : parcs, ferme des Carreaux

Evaluations des objectifs :

Indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs <i>Qu'est-ce que j'observe pour savoir si l'objectif a été atteint ?</i>	Outils utilisés <i>Comment je l'observe ?</i>
Implication des enfants Diversité des activités liées à l'environnement Intérêt des enfants Acquisition de pratiques liées au recyclage	Nombre d'enfants participant aux activités Nombre d'activités proposées Echanges Observation du comportement des enfants En posant des questions aux enfants



Accueil de Rechèvres – Élémentaire

Les capacités d'accueils :

Age	Nombre de 3-5 ans	Nombre de 6-11 ans	Nombre de 12-17 ans	Total
	0	80	0	36

La description des locaux :

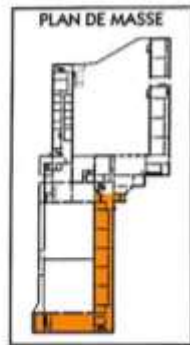
L'accueil de loisirs se situe, dans le quartier de Rechèvres.

Nous avons à notre disposition :

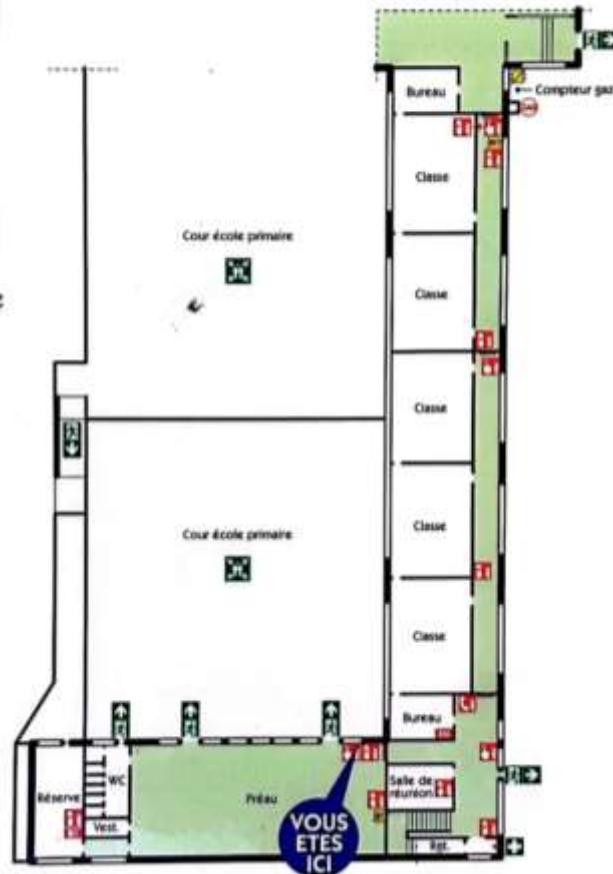
- Un grand préau
- Un petit préau
- 3 sanitaires pour les enfants et 1 sanitaire pour adulte en situation d'handicap
- La cour de récréation

Dans l'école élémentaire de Rechèvres nous avons à notre disposition la salle de restauration.

A proximité de l'accueil se trouve le jardin d'horticulture, le parc André Gagnon ainsi que le bois des Poteries.



Rez-de-chaussée



Présentation de l'équipe

NOM	Prénom	Age	Qualification (diplôme obtenu)	Fonction (Directeur, Animateur, Personnel de service, Chauffeur...)	Statut : CDI, CDD, CEE, Stagiaire, Intervenant, au pair, Mise à disposition	Périodes	Groupe d'âge attribué	Ancienneté (aux PEP)	Durée hebdomadaire de travail (voir grille d'annualisation de la personne)
MICHEL	Emilie		BAFD	Animatrice	CDI	Du 08/07 au 02/08/2024	6/11 ans	+ 2 ans	31,98 h annualisées
RIO	Emeric	26 ans	BAFA	Animateur		Du 08/07 au 02/08/2024	6/11 ans		
LEDAUPHIN	Emmy	23 ans	BAFA	Animatrice	CEE	Du 08/07 au 02/08/2024	6/11 ans	+ 2 ans	Au forfait
DUTERTRE	Louis	17ans	Stagiaire BAFA	Animateur	Au pair	Du 08/07 au 26/07/2024	6/11 ans	-	-

Une journée type

Horaires	Activités
7h30 à 9h00	Activité calme : Accueil des parents (planning d'activité, informations...) Temps libre : Accueil des enfants (jeux mis à disposition)
9h00 à 11h30	Appel ; présentation de la matinée. Activités ou sortie Rangement de la salle ; hygiène.
11h30-12h15	Départ des enfants inscrits que le matin
11h30 à 14h	Le repas est pris avec les enfants en deux services Temps calme et temps libre
13h30 à 14h	Accueil des enfants inscrits que l'après-midi
14h00 à 16h00	Appel ; présentation de l'après-midi. Activités ou sortie Rangement de la salle ; hygiène.
16h à 16h30	Goûter
16h30 à 18h	Activité calme et temps libre sous la surveillance des animateurs : accueil des parents et départ des enfants.
18h à 18h30	Jeux libres Accueil des parents

Nos objectifs

DIAGNOSTIC

- Enfants de quartiers différents
- Population mixte socialement.
- Public accueilli : enfants âgés de 6 à 11 ans.
- Besoins physiques différents selon l'âge.
- Locaux composés principalement d'une grande salle (préau fermé) et un petit préau

PROBLEMATIQUE

- Comment mettre en place des activités éducatives et diversifiées en respectant l'épanouissement de chaque enfant au sein du groupe ?

OBJECTIFS GENERAUX

a) Favoriser l'implication des enfants dans le développement durable

1^{er} OBJECTIF OPERATIONNEL

En sensibilisant les enfants au développement durable

- Echanges avec les enfants sur le recyclage, l'utilisation de l'eau
- Echanges sur la biodiversité avec des documentaires, des revues ex. : Wapiti
-

2^{ème} OBJECTIF OPERATIONNEL

En proposant des activités liées à l'environnement

- Activités artistiques avec du matériel recyclé : fabrication de bobsleighs, de nichoirs à oiseaux,
- Organiser des sorties extérieures pour observer la faune et la flore : Parc des Bords de l'Eure, visite des écuries à St Victor de Buthon, les étangs de Barjouville.
- Organisation de jeux sur le développement durable ex. : relais du tri des déchets
- En s'occupant du composteur du centre maternel

Evaluations des objectifs :

Indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs	Outils utilisés
<p><i>Qu'est-ce que j'observe pour savoir si l'objectif a été atteint ?</i></p> <p>Est-ce que les enfants sont intéressés par les activités liées au développement durable ?</p> <p>Est-ce que les enfants ont des notions sur le développement durable ?</p> <p>Est-ce que les enfants trient les papiers, économisent l'eau ?</p>	<p><i>Comment je l'observe ?</i></p> <p>Nombre d'enfants qui participent</p> <p>Echanges avec les enfants</p> <p>Observation de l'évolution des comportements</p>

b) Favoriser la socialisation

1^{er} OBJECTIF OPERATIONNEL

En proposant des activités autour de projets communs :

- Activités artistiques pour décorer et s'appropriier le préau
- Organisation de grands jeux : Course d'orientation dans la ville, Mes jeux de Rechèvres, Enquête policière sportive
- Participer à des activités communes avec l'accueil maternel : lectures d'histoires, activités sportives, organisation d'une veillée le jeudi 18/07
- Rencontre le jeudi 18/07 avec des résidents de l'EHPAD de l'Hôtel Dieu : sortie au parc des Bords de l'Eure, Pique-nique au centre et atelier pâtisserie l'après-midi,

2^{ème} OBJECTIF OPERATIONNEL

En permettant aux enfants de participer à des projets inter-centre :

- Rencontres sportives avec l'accueil J. Prévert le mardi 23/07

3^{ème} OBJECTIF OPERATIONNEL

En permettant aux enfants de découvrir différents sports :

- Cécifoot, flag football, thèque, curling.

Evaluations des objectifs :

Indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs <i>Qu'est-ce que j'observe pour savoir si l'objectif a été atteint ?</i>	Outils utilisés <i>Comment je l'observe ?</i>
Est-ce que les enfants ont participé aux évènements extérieurs ? Est-ce que les enfants s'intègrent dans les activités proposées ?	Nombre d'enfants participant aux évènements extérieurs Nombre d'enfants qui participent aux activités Echanges avec les enfants